

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12211>

Thales et Safran à l'aube d'une profonde réorganisation

- Défense - France -

THALES

Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2009

Spyworld Actu

Les deux groupes discutent d'un vaste échange d'actifs, visant à créer des champions à l'international.

Depuis deux mois, le président du directoire de Safran, Jean-Paul Herteman, et le PDG de Thales, Luc Vigneron, discutent d'une profonde réorganisation de leurs activités, via un vaste échange d'actifs, selon nos informations. Les discussions se passent "de façon constructive" pour parvenir à créer des champions français à l'international et mettre un terme à la compétition entre les deux acteurs, assure-t-on à La Tribune. Soutenue par la Délégation générale pour l'armement (DGA) et le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, l'opération va au-delà des discussions que la rectification de frontières à laquelle travaillaient les deux groupes et qui prévoyait un regroupement de l'optronique au sein de Thales, lequel en échange devait céder ses activités de génération électrique et verser une soulte financière.

Avec le nouveau schéma, Thales regrouperait toute l'optronique au sens large des deux groupes, notamment les drones tactiques, les capteurs, les systèmes de missiles (y compris les autodirecteurs), les activités de modernisation des avions (Astrac) et toute la navigation inertielle. Soit l'ensemble des activités de défense de Sagem. En 2008, l'optronique et la navigation représentaient respectivement 28 et 29% du chiffre d'affaires de Sagem Défense et Sécurité (1,64 milliard d'euros). Safran, lui, récupérerait, outre la génération électrique, tout ce qui concerne l'intégration des commandes de vol de Thales (actuateurs) et toute la biométrie.

Il reste un point d'achoppement entre les deux groupes : les calculateurs embarqués, dont celui du Rafale. Safran les revendique pour les mettre dans un grand pôle regroupant tous les calculateurs de mission des deux groupes. Et ce avec l'aval de Dassault Aviation, qui aurait un droit de regard sur les choix stratégiques. Mais Thales refuserait de céder ces actifs, qui font partie de son coeur de métier.

Le comité stratégique de Safran aurait déjà donné son accord à cette opération. Celui de Thales se réunit ce lundi. Une lettre d'intention commune pourrait être soumise lors des conseils d'administration de fin d'année, celui de Thales étant prévu le 10 décembre. Les modalités restent aussi à définir : "joint venture" ? cessions simples ? échanges d'actifs ? En tout cas, la DGA veut clairement un "leadership" établi si les deux groupes choisissent de créer des JV. Elle souhaite tellement le succès de cette opération qu'elle a menacé les deux groupes de suspendre tous les crédits Programme d'étude amont en 2010 s'ils rechignent à la finaliser.

Post-scriptum :

<http://www.latribune.fr/entreprises...>